

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent quarante-quatrième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, mardi 3 mars 2015, à 10 h 15

Président : M. Vaanchig Purevdorj..... (Mongolie)

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1344^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Chers collègues, je vais suspendre la séance pour me rendre au Salon français y accueillir notre premier invité, M. Ri Su Yong, Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter chaleureusement bienvenue à notre invité d'aujourd'hui, M. Ri Su Yong, Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée. Merci, Monsieur le Ministre, de vous exprimer devant la Conférence du désarmement. J'ai le plaisir et l'honneur d'inviter M. Ri Su Yong à prendre la parole.

M. Ri Su Yong (République populaire démocratique de Corée) (*parle en coréen ; texte anglais fourni par la délégation*) : J'ai le plaisir de m'adresser aujourd'hui à cette auguste instance multipartite de négociation de l'Organisation des Nations Unies, qui prend une importance plus grande que jamais du fait de l'évolution de la situation internationale.

Tout d'abord, je voudrais adresser mes chaleureuses félicitations à la Mongolie pour son accession à la présidence de la Conférence du désarmement, à sa session de 2015. Soyez assuré, Monsieur le Président, du plein appui et de l'entière coopération de la République populaire démocratique de Corée. Je salue également les efforts déployés par le Mexique, en tant que premier Président de session de 2015 de la Conférence, pour faire avancer les travaux de la Conférence, et souhaite aux autres Présidents de la Conférence plein succès dans leurs efforts collectifs.

La République populaire démocratique de Corée est attachée aux travaux de la Conférence du désarmement et a toujours joué un rôle constructif fondé sur la noble idée de contribuer à la paix et à la sécurité internationales. Lors de sa présidence de la Conférence en 2011, la République populaire démocratique de Corée a fait de son mieux pour s'acquitter de sa responsabilité et de son rôle en toute impartialité et en toute transparence, et a continué d'appuyer chaque année l'adoption à l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution visant à revitaliser les travaux de la Conférence et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement.

À sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, tenue en 1978, l'Assemblée générale a adopté un document final conférant à la Conférence du désarmement le mandat de négocier des traités multilatéraux de désarmement applicables au niveau mondial dans l'objectif ultime d'un désarmement général et complet. Malheureusement, le processus global de désarmement reste dans l'impasse, comme il l'a été pendant près de vingt ans, contrairement aux attentes des membres de la Conférence. Tandis que le débat sur des questions telles que le désarmement nucléaire et les garanties négatives de sécurité ne faisait aucun progrès dans le cadre de la Conférence, les armes nucléaires, de par le monde, étaient modernisées et leur pouvoir de destruction considérablement accru. Nous avons assisté à une augmentation inévitable du nombre des pays qui acquièrent des capacités de dissuasion nucléaire dans leurs efforts pour défendre la sécurité nationale, après avoir été longtemps exposés à des menaces nucléaires persistantes de la part des États dotés d'armes nucléaires.

Parallèlement, les stocks mondiaux de matières fissiles sont en augmentation constante et la militarisation de l'espace extra-atmosphérique s'est accélérée à grande vitesse. Néanmoins, la Conférence n'est pas encore prête à adopter un programme de travail en raison de l'absence de consensus sur la décision d'accorder la priorité à la négociation sur les principaux thèmes inscrits à son ordre du jour. Cette absence de consensus a pratiquement paralysé les travaux de la Conférence. La raison pour laquelle les travaux de la Conférence ne sont pas revitalisés réside avant tout dans le manque de volonté politique chez certains pays qui doivent assumer les plus grandes responsabilités et obligations dans le domaine du désarmement. Ces pays tentent, en particulier, d'empiéter sur les intérêts de sécurité des petits pays, tout en prenant leurs propres intérêts pour des positions absolues, en contradiction avec l'esprit de la coopération multilatérale. Cette attitude arbitraire et cette politique du deux poids, deux mesures, ont des répercussions négatives qui mènent à

une course aux armements, très éloignée des véritables négociations sur le désarmement fondées sur la confiance mutuelle entre les membres de la Conférence. Il est difficile d'envisager une percée dans la revitalisation des travaux de la Conférence, à moins que ces pays ne se défassent de leur attitude égoïste et de leur politique du deux poids deux mesures.

Le désarmement nucléaire est aujourd'hui à un tournant. Il y a un demi-siècle, un débat intense se déroulait au sein de la Conférence concernant la priorité du désarmement et de la non-prolifération. Certains États dotés d'armes nucléaires se sont alors engagés à œuvrer en faveur du désarmement nucléaire, et ont dans un premier temps adopté le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Après cela, pendant les trente années qui ont suivi, aucun nouvel État ne s'est doté d'armes nucléaires. On peut donc dire que les États non dotés d'armes nucléaires ont scrupuleusement mis en œuvre le Traité. Pour autant, le désarmement nucléaire n'a pas été complètement instauré au cours de cette période. Bien que les États-Unis d'Amérique et l'ex-Union soviétique aient conclu des accords bilatéraux pour réduire le nombre des armes nucléaires obsolètes, la modernisation des armes nucléaires s'est accélérée et les menaces nucléaires contre les États non dotés d'armes nucléaires sont devenues de plus en plus explicites. En un mot, l'engagement pris par les États dotés d'armes nucléaires de procéder à un désarmement nucléaire sous conditions de non-prolifération nucléaire n'a pas été honoré. Les conséquences ont commencé à se matérialiser par l'apparition de nouveaux États dotés d'armes nucléaires à la fin des années 1990. Aujourd'hui, le nombre d'États dotés d'armes nucléaires a presque doublé par rapport à 1968, année de l'adoption du TNP.

La carte du monde nucléaire a aujourd'hui considérablement évolué. Le désarmement nucléaire suscite de moins en moins d'intérêt dans les médias ou les universités. Si la Conférence du désarmement reste dans l'incapacité de s'acquitter de son mandat, la question du désarmement nucléaire risque de disparaître définitivement des questions dont s'occupe l'ONU.

La péninsule coréenne est une poudrière nucléaire instable, où le plus grand État et le plus jeune État du monde dotés d'armes nucléaires se livrent à un affrontement féroce dans un état de guerre. La péninsule coréenne est un terrain où s'exposent les conséquences du non-respect par les États dotés d'armes nucléaires des engagements qu'ils ont pris à l'égard des États non dotés d'armes nucléaires au moment où le TNP était adopté. Au lieu de fournir des garanties de sécurité à la République populaire démocratique de Corée, qui a adhéré au TNP en 1985, les États-Unis ont intensifié leurs menaces nucléaires à son encontre plus qu'ils ne les ont diminuées. La menace nucléaire des États-Unis contre la République populaire démocratique de Corée n'a rien de potentiel ni d'abstrait ; elle est au contraire bien concrète et matérielle. Plusieurs fois par an, des bombardiers nucléaires stratégiques relient sans escale le territoire américain ou l'île de Guam et la péninsule coréenne et mettent en scène des exercices de largage de bombes nucléaires. Des porte-avions et des sous-marins transportant des missiles nucléaires entrent constamment dans les eaux entourant la péninsule coréenne et dans ses eaux territoriales et participent à des manœuvres de guerre nucléaire visant à « occuper Pyongyang ». Les manœuvres militaires conjointes mises en scène dans toute la Corée du Sud à partir du 2 mars revêtent un caractère provocateur sans précédent et entraînent un risque particulièrement élevé de faire éclater une guerre.

Si une guerre éclate dans la péninsule coréenne, les États-Unis et leur allié servile, la Corée du Sud, assumeront l'entière responsabilité de toutes les conséquences. Ils font délibérément surgir le danger d'une guerre nucléaire et, en même temps, sont obsédés par l'idée de réchapper à la guerre en mettant en place le système de défense antimissile.

La menace venant d'un côté provoque une réaction de l'autre. La politique d'hostilité suivie par les États-Unis contre la République populaire démocratique de Corée depuis plus d'un demi-siècle, et non pas depuis quelques années, a contraint la République populaire démocratique de Corée à chercher à se doter de l'arme nucléaire. La République populaire démocratique de Corée n'a d'autre choix que de renforcer sa capacité de dissuasion nucléaire pour faire face à la menace nucléaire toujours croissante des États-Unis.

La République populaire démocratique de Corée a désormais le pouvoir de dissuader les États-Unis et de mener des attaques préventives, si nécessaire. Les États-Unis doivent clairement comprendre que le temps où ils faisaient planer une menace nucléaire unilatérale sur la République populaire démocratique de Corée est définitivement révolu, et que les menaces militaires ne sauraient régler le problème. La gravité de la situation dans la péninsule coréenne montre bien qui est à blâmer dans le recul du processus de désarmement nucléaire au niveau mondial. La réponse de la République populaire démocratique de Corée dépendra de la question de savoir si les États-Unis renonceront ou non à leur politique hostile envers la République populaire démocratique de Corée.

Cette année, cela fera soixante-dix ans que la nation coréenne a été divisée par des forces étrangères. Au cours de ces décennies, le monde a fait d'énormes progrès et les temps ont radicalement changé, mais la nation coréenne n'a pas encore réalisé sa réunification et elle continue à souffrir de la douleur de la division. Tant que la Corée reste divisée, il sera impossible d'assurer une paix durable dans la péninsule coréenne et la sécurité régionale. Lorsque la Corée sera réunifiée, cette réunification viendra sans nul doute combler un désir national et constituera une contribution décisive à la paix et à la sécurité de la péninsule coréenne, et en outre de l'Asie du Nord-Est où s'affrontent les intérêts des grandes puissances.

Le vénérable dirigeant Kim Jong-un, premier Président de la Commission nationale de défense de la République populaire démocratique de Corée, a souligné dans son discours du Nouvel an, que le Nord et le Sud devaient parvenir à la grande unité nationale – par fidélité au principe « Notre nation elle-même » – pour régler de manière satisfaisante la question de la réunification en conformité avec les intérêts communs de la nation. L'objectif politique du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée de réaliser le désir national de la réunification et le mandat de la Conférence du désarmement convergent en ce sens que l'un comme l'autre aspirent à promouvoir la paix et la sécurité internationales. La République populaire démocratique de Corée n'épargnera aucun effort sincère pour apporter un grand changement dans les relations intercoréennes cette année.

Pour conclure, le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée réaffirme qu'il contribuera à la réalisation de réels progrès à la Conférence du désarmement cette année, convaincu que celle-ci accordera l'attention voulue à l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne et soutiendra les efforts déployés pour apaiser les tensions qui y règnent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ri Su Yong de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je vais maintenant suspendre la séance quelques instants, le temps de raccompagner Monsieur le Ministre.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : J'accueille à présent notre invité, M. Frank-Walter Steinmeier, Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne. Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de vous exprimer devant la Conférence du désarmement. J'ai le plaisir et l'honneur d'inviter le Ministre des affaires étrangères à prendre la parole.

M. Steinmeier (Allemagne) (*parle en allemand ; texte anglais fourni par la délégation*) : Nous traversons actuellement des moments de tension. Les conflits en Ukraine, en Syrie et en Iraq, et la progression du groupe terroriste de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) au Moyen-Orient et de Boko Haram en Afrique font que nous sommes confrontés à un grand nombre de crises internationales, situation à laquelle nous n'avons pas eu à faire face dans un passé récent.

Il va sans dire que nous devons de toute urgence faire face à ces crises. Pourtant, nous devons dans le même temps nous demander si ce que nous traversons est un ensemble de crises concomitantes qui se sont accumulées par coïncidence, ou s'il s'agit d'une éruption systématique de forces et de tensions dans un monde où les structures d'ordre perdent de plus en plus d'influence. Nous devons également trouver des réponses à une question plus vaste qui est de savoir si un monde qui change à une vitesse croissante et qui

devient plus étroitement lié n'a pas besoin d'un ordre nouveau, un ordre fondé sur les règles et le droit, un ordre fondé sur la fiabilité et la confiance.

Je suis convaincu que, lorsqu'il s'agit de cette tâche ardue, le désarmement et la maîtrise des armements sont un domaine dont la politique internationale peut encore apprendre. Dans le domaine du désarmement, le principe le plus important de l'ordre international – le multilatéralisme – a été largement appliqué pendant de nombreuses décennies.

C'est dans ce multilatéralisme et ses réussites uniques en matière de désarmement nucléaire que réside la grande importance de la Conférence du désarmement à Genève. Cette Conférence est et a toujours été un laboratoire du multilatéralisme, aussi et surtout dans les moments difficiles.

La Conférence du désarmement n'est en aucun cas une instance qui siège uniquement quand tout va bien. En pleine guerre froide, elle a permis de surmonter les clivages entre l'Est et l'Ouest pour encourager la coopération entre les États et renforcer la confiance. Elle a élaboré des règles et des outils au service d'un ordre international pacifique, dont nous avons si urgemment besoin aujourd'hui.

Je citerai deux exemples.

Premièrement, le TNP a contribué de manière presque inégalée à rendre notre monde plus sûr. Il faut poursuivre sur cette voie car, même si les arsenaux ont été réduits d'environ deux tiers depuis la fin de la guerre froide, une infime partie des 16 000 armes nucléaires restantes pourrait détruire notre planète.

La proposition faite par Barack Obama à Berlin, en 2013, d'entamer une nouvelle série de pourparlers sur le désarmement offre au moins la possibilité de réaliser des progrès concrets. Les pourparlers entre la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Chine, la Fédération de Russie, les États-Unis (gouvernements des E3+3) et l'Iran sont également en bonne voie. J'irai même jusqu'à dire qu'en dix ans de négociations auxquelles j'ai participé à différents titres, je crois que nous n'avons jamais réalisé autant de progrès que cette année. Le Plan d'action conjoint, adopté ici à Genève en 2013, est en cours de mise en œuvre. De nouvelles avancées dans les négociations donneraient certainement à la Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Conférence d'examen du TNP) un nouveau souffle, dont elle a urgemment besoin.

Les prochaines étapes qui nous attendent nécessitent toutefois la coopération de tous les participants. Nous ne pourrions parvenir à notre but final d'un monde exempt d'armes nucléaires qu'en collaborant avec les États dotés d'armes nucléaires, et cela s'applique également aux questions concernant l'ordre international dans son ensemble. Ce n'est qu'en joignant nos forces que nous pourrions aller de l'avant. C'est précisément pour cela que je souhaite profiter de cette occasion pour faire observer que la confiance et la coopération internationale ont été ébranlées par l'annexion de la Crimée par la Russie et les activités que celle-ci mène dans l'est de l'Ukraine. Compte tenu de cette situation, il nous est impossible de faire comme si de rien n'était.

Le Mémorandum de Budapest, qui fait aussi partie de l'ordre international, a garanti à l'Ukraine le respect de son intégrité territoriale après qu'elle eut renoncé à ses armes nucléaires. Je cite cet exemple car nous devons garder à l'esprit que les garanties de sécurité sont une des tâches essentielles de cette Conférence et qu'elles doivent être préservées. Tout le monde, y compris la Russie, doit assumer des responsabilités.

Étant donné que l'avenir de l'ordre international est en jeu, j'en appelle à mes collègues russes qui se sont exprimés ici hier : la voie du multilatéralisme nécessite que toutes les parties soient disposées à endosser des responsabilités et à mener une action responsable, surtout les parties qui, en tant que membres du Conseil de sécurité de l'ONU, ont des obligations particulières.

La Convention sur les armes chimiques est le deuxième exemple qui me vient à l'esprit. L'interdiction de l'intégralité d'une catégorie d'armes a marqué un vrai tournant dans l'histoire du désarmement. La crise en Syrie a prouvé sa nécessité. Bientôt, ce qui

reste des 360 tonnes de gaz moutarde de l'arsenal chimique syrien sera détruit en Allemagne. La Syrie elle-même a maintenant adhéré à la Convention et elle assume des responsabilités et s'acquitte d'obligations. Parallèlement, je condamne dans les termes les plus forts l'usage répété de chlore gazeux comme arme en Syrie. Le recours à de telles armes est un crime monstrueux dont les auteurs doivent être traduits en justice. J'appuie les appels du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à cet égard.

J'aimerais évoquer un troisième outil important du désarmement : le Traité sur le commerce des armes, qui est entré en vigueur récemment. C'est aussi la preuve que, même dans des moments difficiles, nous parvenons à négocier des traités multilatéraux complexes qui seront un jour, je l'espère, universellement valables.

Cependant, et permettez-moi de souligner le mot « cependant », je constate dans le même temps avec regret que ce traité ainsi que d'autres doivent être négociés en dehors de l'organe que la communauté internationale a précisément dédié à ce but : la Conférence du désarmement à Genève. En ces temps de crise, nous ne pouvons nous permettre d'avoir une Conférence entravée et incapable d'agir compte tenu des menaces auxquelles nous sommes confrontés ; nous ne pouvons nous le permettre. Cela vaut aussi bien pour le désarmement traditionnel que pour tout un éventail de nouvelles menaces. Pensons simplement aux cyberattaques récentes, à l'utilisation de l'espace – je n'ai qu'à dire les mots « armes antisatellites » – ou au domaine des systèmes d'armes automatisés, qui pose des questions juridiques et éthiques difficiles que nous devons aborder dans nos sociétés. Qui d'autre que la Conférence ou des instances similaires aura les capacités de traiter ces questions ?

Maintenir l'équilibre entre les crises urgentes et l'ordre à long terme : voilà le contexte dans lequel nous travaillons et dans lequel la tâche complexe, difficile et quotidienne qu'est le multilatéralisme est plus importante que jamais. Nous pouvons peut-être trouver du réconfort dans les mots d'Henry Kissinger qui, récemment, a prévenu que si nous persistions à vouloir obtenir un résultat final immédiatement, nous risquions de faire face à des crises ou de subir des revers. C'est pourquoi nous devons faire preuve de patience et privilégier les progrès modestes tout en restant animés du souhait ardent que des progrès soient réalisés.

Pour la Conférence du désarmement, cela ne signifie pas qu'un État ne peut formuler de réserves lors des négociations ou qu'il sera en définitive contraint d'adhérer à un traité qui a été conclu. Cependant, aucun État ne devrait entraver les négociations dès leurs débuts. Je suis convaincu que vous aussi, Mesdames et Messieurs, souhaitez revenir au plus vite à la table des négociations. Collaborons tous ensemble pour atteindre cet objectif. Le monde a besoin d'une Conférence du désarmement solide.

Le Président (*s'exprime en anglais*) : Je remercie M. Steinmeier de sa déclaration. Permettez-moi de suspendre brièvement la réunion, le temps de le raccompagner.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*s'exprime en anglais*) : Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue à notre invité, M. Sebastian Kurz, Ministre fédéral chargé de l'Europe, de l'intégration et des affaires étrangères de l'Autriche. Excellence, je vous remercie d'avoir bien voulu venir vous exprimer devant la Conférence du désarmement. J'ai l'honneur et l'avantage de donner la parole à M. Kurz.

M. Kurz (Autriche) (*s'exprime en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'être présent et de m'exprimer devant la Conférence du désarmement aujourd'hui. Dans le monde de l'après-guerre froide dans lequel j'ai grandi, la plupart des gens semblaient avoir cessé de s'inquiéter des armes nucléaires. Ces armes étaient considérées comme des reliques du passé et un danger abstrait dont il ne fallait pas se préoccuper outre mesure. Or je pense que c'est fondamentalement faux.

Le mois dernier, l'Université d'Oxford a publié la liste des 12 plus grands dangers menaçant la civilisation humaine. Au deuxième rang, après les changements climatiques, se trouvait la guerre nucléaire. La menace des armes nucléaires est toujours présente, et de nombreux experts affirment même qu'elle croît. À cet égard, les conclusions des trois Conférences internationales tenues en Norvège, au Mexique et, en décembre dernier, en

Autriche sur les incidences humanitaires des armes nucléaires sont claires et alarmantes : une seule explosion nucléaire aurait des conséquences encore plus terrifiantes et durables que nous le pensons. Ces effets seraient mondiaux et entraîneraient une crise humanitaire immédiate de grande ampleur.

À plusieurs reprises par le passé, l'humanité a en réalité eu énormément de chance. De par leur existence même, les armes nucléaires mettent en péril notre sécurité à tous. Il est donc dans l'intérêt de la survie de l'humanité que les armes nucléaires soient éliminées, afin qu'elles ne puissent plus jamais être utilisées, quelles que soient les circonstances. C'est pour cette raison que l'Autriche a pris un engagement national clair lors de la Conférence de Vienne. Dans le cadre de « l'Engagement de l'Autriche », nous nous sommes engagés à rendre compte des constatations irréfutables issues de la Conférence de Vienne et à créer une dynamique pour une action urgente afin de parvenir à l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. Je remercie chaleureusement tous les États qui se sont associés à « l'Engagement de l'Autriche » à ce jour. Nous sommes reconnaissants de leur appui dans cette action conjointe.

Malgré les preuves manifestes, la communauté internationale ne prend pas de mesures. Cette inaction saute particulièrement aux yeux dans cette instance, qui ne s'acquitte pas de son mandat de négociation d'instruments juridiquement contraignants pour contrer cette menace. La raison en est simple : des États sont encore dotés d'armes nucléaires et continuent de les considérer comme importantes pour leur sécurité. Ils estiment en outre que les armes nucléaires dissuadent de la guerre justement en raison de leur puissance destructrice. Cependant, cette inaction met en danger chaque habitant de la planète. La conclusion s'impose donc : si nous voulons mettre effectivement fin à la prolifération et parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires, nous devons changer fondamentalement cet état d'esprit. Mais ce changement n'aura lieu que si tout le monde est disposé à se pencher ouvertement sur les faits qui se présentent à nous. Nous estimons que la prochaine Conférence d'examen du TNP sera pour tous les États parties l'occasion cruciale de reconnaître enfin ces faits et de prendre des mesures.

Comme je l'ai déjà dit lors de la Conférence de Vienne, je pense que nous devons remettre en question une logique dépassée, que nous devons écouter les avertissements de la communauté scientifique et des experts, et qu'une plus grande sensibilisation s'impose au niveau mondial. Nous sommes tous d'accord sur le fait que le monde serait meilleur sans armes nucléaires, mais il nous incombe à nous, la communauté internationale, de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour enfin parvenir à l'interdiction et à l'élimination des armes nucléaires.

Le Président (*s'exprime en anglais*) : Je remercie M. Kurz de sa déclaration. Permettez-moi de suspendre la réunion, le temps de le raccompagner.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*s'exprime en anglais*) : Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue à notre invité, M. Ignacio Ybáñez Rubio, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de l'Espagne. Excellence, je vous remercie d'avoir bien voulu venir vous exprimer devant la Conférence du désarmement. J'ai l'honneur et l'avantage de donner la parole à M. Ybáñez Rubio.

M. Ybáñez Rubio (Espagne) (*s'exprime en espagnol*) : C'est un plaisir pour moi de m'exprimer devant cette assemblée de représentants d'États amis et dans cette magnifique salle offerte par l'Espagne en 1936, lieu où se mobilisent les efforts en faveur du désarmement, de la paix et de la sécurité internationale. La communauté internationale fait aujourd'hui face à de graves défis que nous devons relever ensemble afin de veiller à une coexistence pacifique entre les États et au progrès de nos sociétés. Il est donc nécessaire d'en appeler encore une fois à notre sentiment de responsabilité partagée et d'appeler les États à dialoguer entre eux.

La Conférence du désarmement, unique instance créée dans le but de négocier des traités multilatéraux en matière de désarmement, devrait jouer un rôle majeur à cet égard. C'est pourquoi nous regrettons la paralysie dans laquelle la Conférence se trouve depuis trop longtemps maintenant. L'Espagne souhaiterait, encore une fois, exprimer son ferme

soutien à cette Conférence et appelle les États membres à parvenir à un consensus et à trouver des solutions constructives dans l'intérêt des générations présentes et futures. Ces bonnes intentions ont certes déjà été exprimées par le passé, même si c'est en vain, mais il nous faut maintenant surmonter notre sentiment de résignation et nous engager fermement à parvenir à des accords au moyen d'un processus de négociation, tout en réfléchissant à d'autres moyens de redynamiser cette instance, par exemple en relevant le nombre d'États membres ou en permettant à la société civile de jouer un rôle plus important. Dans l'intervalle, jusqu'à ce qu'il devienne possible d'adopter un nouveau programme de travail, l'Espagne est convaincue que le document CD/1864 devrait orienter les travaux de la Conférence et permettre de progresser sur la voie d'un désarmement général et complet.

La communauté internationale aspire à créer les conditions propices à l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous devons poursuivre cet objectif ambitieux avec constance, mais aussi de manière réaliste, sachant qu'il ne sera viable que si nous nous assurons le concours des États dotés d'armes nucléaires. C'est pour cette raison que nous souhaitons avancer sur cette question étape par étape, étant donné qu'une simple interdiction des armes nucléaires ne permettra pas de réaliser des progrès pas plus qu'elle ne mènera à leur élimination.

Afin d'atteindre cet objectif primordial, nous devons exiger des États dotés d'armes nucléaires qu'ils procèdent à une réduction conséquente et progressive de leurs arsenaux, conformément à l'article VI du TNP, et qu'ils mettent en œuvre des mesures de transparence et de confiance. C'est pourquoi nous prions ces États, en particulier ceux qui sont dotés des plus gros arsenaux nucléaires, de poursuivre les négociations sur le désarmement, et nous accueillons avec satisfaction la proposition des États-Unis de ramener les arsenaux stratégiques au seuil prévu par le nouveau traité sur la réduction des armements stratégiques.

De même, nous appelons les huit États figurant sur la liste de l'annexe 2 du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à signer et à ratifier le Traité afin qu'il entre en vigueur immédiatement. Nous plaidons également en faveur d'une réduction progressive du rôle des armes nucléaires dans les stratégies de sécurité nationale. L'Espagne appuie aussi le mandat énoncé dans le document CD/1299 tendant à débiter des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et d'autres dispositifs explosifs. Le mandat est flexible et n'exclut aucune option de négociation, ce qui permettrait de débiter le processus sans préjudice du déroulement ou des résultats finaux des négociations. Dans l'intervalle, nous encourageons les États qui ne l'ont pas encore fait à instaurer un moratoire sur la production de matières fissiles comme preuve de leur engagement. Nous espérons que les États dotés d'armes nucléaires respecteront les engagements qu'ils ont pris pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes et appelons les États qui ne l'ont pas encore fait à donner de telles garanties.

L'Espagne soutient la création de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires sur la base d'accords librement conclus par les États des régions concernées, étant donné que ces zones sont une étape supplémentaire sur la voie de la réalisation du but final du désarmement complet. Faire en sorte que l'espace extra-atmosphérique demeure un environnement sûr et stable et veiller à son utilisation pacifique d'une manière équitable et acceptée au niveau multilatéral constituent un objectif important dont nous devons favoriser la réalisation. Pour cette raison, nous estimons qu'il est nécessaire de promouvoir des mesures de transparence et de confiance, y compris un code de conduite pour les activités menées dans ce domaine.

Dans ce contexte, le programme international en matière de désarmement et de non-prolifération connaîtra des changements majeurs en 2015, avec notamment la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui se tiendra à New York en avril et mai de cette année. L'Espagne espère que cette réunion permettra de renforcer le Traité et que, conformément au plan d'action adopté lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010, elle nous aidera à nous orienter vers une mise en œuvre équilibrée de ses trois piliers, à savoir le désarmement, la non-prolifération et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. À cet égard, l'Espagne souhaiterait exprimer sa frustration quant au fait qu'il n'a pas été possible jusqu'à présent de tenir une conférence

sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. Nous voulons croire qu'une telle réunion se tiendra de toute urgence et que, forts de notre sentiment de responsabilité partagée, nous veillerons à ce que cette question n'entrave pas le bon déroulement de la Conférence d'examen du TNP de cette année.

L'Espagne attache aussi une grande importance à la dimension humanitaire évoquée dans le préambule du TNP et le Document final de la Conférence d'examen du TNP de 2010, qui mentionnent les conséquences dévastatrices qu'aurait une explosion nucléaire. Cette question préoccupe vivement la communauté internationale et, selon nous, nous devrions y répondre de manière pragmatique en adoptant une approche progressive en faveur du désarmement nucléaire. De même, nous ne devons pas oublier les autres armes de destruction massive, telles que les armes chimiques et les armes biologiques. L'Espagne suit avec grand intérêt le processus de désarmement chimique en Syrie, qui a été mené avec succès par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et l'ONU et qui est encore en cours. Cependant, malgré les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 2118 (2013) du Conseil de sécurité, il existe encore des éléments de préoccupation auxquels nous devons remédier. C'est pourquoi nous soutenons les efforts déployés par l'OIAC pour faire la lumière sur les attaques impliquant l'usage de chlore en tant qu'arme chimique en Syrie l'an dernier, et pour veiller à ce qu'il soit mis un terme définitif au programme d'armes chimiques dans ce pays, évitant ainsi que de telles armes soient utilisées contre la population civile ou qu'elles ne tombent aux mains de groupes terroristes.

La communauté internationale s'emploie aussi à réduire les risques liés aux armes biologiques. L'année 2015 marque le quarantième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, qui annonce la huitième Conférence d'examen de cet instrument en 2016. L'Espagne appelle l'attention sur les mesures prises en vue de parvenir à la ratification universelle de la Convention, qui compte déjà 172 États parties, et accueille avec satisfaction les progrès réalisés pour la mettre en œuvre au niveau national et les mesures de confiance et de coopération adoptées à cet égard.

Pour éviter de céder au pessimisme, il faut rappeler qu'il y avait, l'an dernier, des motifs de satisfaction dans le domaine des armes classiques. L'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes le 24 décembre de l'année passée a été un grand succès, en ce que le Traité a permis d'établir un lien entre le contrôle des exportations des armes classiques et le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans les pays de destination. L'Espagne a joué un rôle actif dans ce processus, non seulement parce qu'elle a été l'un des premiers États à signer et ratifier le Traité, mais aussi parce qu'elle a décidé de l'appliquer à titre provisoire dès sa signature. Parallèlement, nous avons participé à de nombreuses activités bilatérales et multilatérales visant à promouvoir son application effective. En outre, l'Espagne considère que le commerce illicite des armes légères et de petit calibre représente une autre menace sérieuse pour la paix et la sécurité internationales et le développement humain, étant donné qu'il a un lien avec les conflits armés, ainsi qu'avec la criminalité transnationale organisée et le terrorisme. Pour cette raison, nous accueillons avec satisfaction le consensus atteint lors de la cinquième réunion biennale du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, et l'adoption de la résolution 2117 (2013) du Conseil de sécurité.

Monsieur le Président, je ne peux conclure sans souligner la nécessité de redoubler de précautions afin d'éviter que des armes de destruction massive ne tombent aux mains de groupes terroristes, et sans mettre l'accent sur l'importance que revêt le respect par les États des engagements pris dans les résolutions 1540 (2004) et 1887 (2009) du Conseil de sécurité. L'Espagne, en tant que Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), travaillera activement à l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de cette résolution, stratégie qui sera présentée lors de la Conférence d'examen du TNP de 2016.

Le Président (*s'exprime en anglais*) : Je remercie M. Ybáñez Rubio de sa déclaration. Permettez-moi de suspendre brièvement la réunion, le temps de le raccompagner.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais à présent souhaiter la bienvenue à notre invitée, la très honorable baronne Anelay, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Je vous remercie, Madame la baronne, d'avoir bien voulu venir vous exprimer devant la Conférence du désarmement. J'ai le plaisir et l'honneur d'inviter la baronne Anelay à prendre la parole.

Baronne Anelay (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir accueillie ici aujourd'hui. Je suis Secrétaire d'État aux affaires étrangères auprès de la Chambre des Lords et responsable des relations avec les organismes des Nations Unies. Le fait d'être à Genève et d'avoir la possibilité de prendre la parole devant la Conférence du désarmement compte donc beaucoup pour moi.

Je suis particulièrement heureuse de me trouver pour la première fois dans cette salle chargée d'histoire et pleine de promesses. Notre Ambassadeur me l'avait parfaitement décrite et ce lieu est vraiment impressionnant. Ces murs sont là pour nous rappeler le rôle que la Conférence joue pour assurer la sécurité internationale et un environnement mondial sûr.

Il est encourageant d'entendre que de nombreux États continuent d'accorder de l'importance au mécanisme de désarmement des Nations Unies. La Conférence du désarmement a rendu le monde plus sûr grâce aux accords multilatéraux qu'elle a négociés au fil des ans, tels que la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous devons nous appuyer sur ces réussites, et le Royaume-Uni est déterminé à travailler avec tous les États pour veiller à ce que cela soit fait.

Dans le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, tenue en 1978, il est écrit ce qui suit : « Étant donné que le processus du désarmement touche aux intérêts vitaux de la sécurité de tous les États, ceux-ci doivent tous se préoccuper activement des mesures de désarmement et de limitation des armements, et contribuer à leur adoption ». Nous sommes conscients de cela et savons que nous avons des responsabilités particulières en tant qu'État doté d'armes nucléaires.

Nous avons revu pour la dernière fois nos politiques relatives aux armes nucléaires dans le cadre de l'examen de la défense stratégique et de la sécurité de 2010 afin de veiller à ce que celles-ci suivent l'évolution constante du paysage politique et de la situation en matière de sécurité. Le Royaume-Uni a toujours affirmé qu'il n'envisagerait d'utiliser des armes nucléaires que dans des circonstances extrêmes de légitime défense ou pour se porter au secours d'alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Dans le cadre de l'examen de la défense stratégique et de la sécurité de 2010, nous avons aussi revu nos garanties de sécurité et fait la promesse que le Royaume-Uni n'emploierait ni ne menacerait d'employer des armes nucléaires contre les États non dotés d'armes nucléaires qui sont parties au TNP et qui respectent leurs obligations à ce titre.

En 2010, nous nous étions engagés à réduire à 40 le nombre d'ogives embarquées sur chaque sous-marin et à limiter à 120 le nombre d'ogives en état d'alerte opérationnelle. Cette année, le 20 janvier 2015, nous avons annoncé au Parlement que c'était chose faite. Le Parlement du Royaume-Uni porte un vif intérêt aux questions des armes nucléaires et du désarmement nucléaire. En janvier, la Chambre des communes a débattu de la question du renouvellement du programme Trident : 364 députés, issus de tous les partis politiques, ont voté en faveur du renouvellement et seuls 37 députés ont voté contre. Le maintien et le renouvellement des éléments de la force de dissuasion nucléaire du Royaume-Uni, tels que le programme de sous-marins, sont pleinement compatibles avec les obligations internationales qui lui incombent en vertu du TNP.

Tant que le Royaume-Uni devra conserver des armes nucléaires en raison de la situation mondiale en matière de sécurité, il a la responsabilité de maintenir la sécurité et la fiabilité de tous les éléments de son programme d'armes nucléaires, notamment en remplaçant et en renouvelant les éléments obsolètes du système à mesure qu'ils atteignent la fin de leur durée de vie opérationnelle.

Le Royaume-Uni a toujours cherché à soutenir les efforts de désarmement. Le mois dernier, Londres a accueilli une conférence des cinq États dotés d'armes nucléaires qui sont parties au TNP – la sixième réunion de ce type depuis 2009 –, au cours de laquelle ont été examinées diverses questions, dont celle du désarmement nucléaire. J'ai eu le plaisir de prendre la parole à la séance d'ouverture de cette conférence et d'en apprendre davantage sur les progrès qui ont été accomplis.

Si nous avons été à l'origine de ces conférences, c'est notamment parce que nous voulions ardemment coopérer avec les autres États dotés d'armes nucléaires afin de renforcer les mesures de transparence et de confiance. Aucun État ne peut assurer sa sécurité individuelle lorsqu'il se trouve dans un climat de peur collective et de méfiance. Nous devons continuer de parler ouvertement et avec sincérité. Nous devons accroître la transparence. Nous devons créer les conditions politiques et sécuritaires qui feront que ceux qui ne sont pas dotés d'armes nucléaires n'éprouveront pas le besoin d'en acquérir et que ceux qui en possèdent ne ressentiront plus le besoin de les conserver.

À Londres, les cinq États dotés d'armes nucléaires qui sont parties au TNP ont débattu de la manière de progresser dans les trois piliers du Traité, à savoir le désarmement, la non-prolifération et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Pour la première fois, nous avons invité des représentants d'États non dotés d'armes nucléaires à l'une de ces sessions. Nous avons également organisé une manifestation ouverte au public afin de donner à la société civile la possibilité de dialoguer directement avec ces États dotés d'armes nucléaires.

À l'issue de cette conférence, les cinq États dotés d'armes nucléaires qui sont parties au TNP ont publié une déclaration commune, dans laquelle sont énoncés avec force leurs succès dans le renforcement de la transparence et le travail de coopération, y compris sur le glossaire des termes du nucléaire, ainsi que leur volonté commune de s'attaquer aux questions relatives à la non-prolifération, notamment s'agissant de l'Iran et de la République populaire démocratique de Corée.

Nous avons également débattu de la question délicate de la vérification du désarmement nucléaire, l'un des obstacles les plus difficiles que nous devons surmonter afin de bâtir un monde exempt d'armes nucléaires. En collaboration avec la Norvège et les États-Unis, nous avons engagé des efforts et des ressources considérables pour améliorer le processus de vérification. Nos tout premiers travaux communs avec la Norvège ont montré que la vérification n'était pas chose aisée. Il reste encore de nombreuses questions sans réponse, qu'il s'agisse d'instaurer un climat de confiance avec les inspecteurs ou de garantir que le matériel de surveillance fournit des lectures précises. Il est difficile, ce faisant, de ne pas divulguer d'informations ou de technologies sensibles ; nous sommes bien conscients de la nécessité d'éviter nous-mêmes toute prolifération. Nous avons l'intention de continuer de chercher ces réponses, et, à cet égard, nous nous félicitons du lancement, par les États-Unis, du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire.

De nombreux États non dotés d'armes nucléaires espéraient vivement que le désarmement nucléaire serait un processus simple et rapide. Au fil des ans, la frustration et la déception n'ont cessé de croître, et pourtant nous vivons toujours dans l'ombre du nucléaire. Nous sommes bien conscients que les progrès du désarmement nucléaire ont été lents. Cependant, nous sommes fermement convaincus qu'un processus progressif est le seul moyen de garantir une paix et une sécurité internationales durables.

Le TNP demeure la pierre angulaire du régime de non-prolifération nucléaire et le point de départ de l'action en faveur du désarmement nucléaire, et il contribue de façon décisive à la sécurité et à la stabilité internationales. Le Royaume-Uni, en collaboration avec d'autres, met tout en œuvre pour assurer la réussite de la Conférence d'examen du TNP. Le plan d'action de 2010 est essentiel au succès de la Conférence d'examen de 2015, mais nous estimons également qu'il s'agit d'une feuille de route qui joue un rôle important

dans la réalisation de notre objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires. Certaines mesures seront plus longues que d'autres à mettre en œuvre, mais cela ne voudra pas dire que le plan d'action ne fonctionne pas.

À sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, en 1978, l'Assemblée générale a donné un mandat au mécanisme de désarmement des Nations Unies. Les instances qui ont été créées – la Conférence du désarmement, la Commission du désarmement et la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies – sont tout aussi pertinentes aujourd'hui qu'elles l'étaient alors. Elles se renforcent mutuellement, et nous pensons que la relance de l'un quelconque de ces organes aura un effet positif sur les autres.

Nous partageons le sentiment de ceux qui sont frustrés par l'incapacité de la Conférence du désarmement à se mettre d'accord sur un programme de travail depuis 1996. La Conférence vise à répondre à la quasi-totalité des problèmes multilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement, qui sont extrêmement complexes.

Nous saluons les efforts déployés l'année dernière par la Conférence du désarmement. Le Royaume-Uni était ravi d'avoir assumé le rôle de coordonnateur des discussions informelles concernant le point de l'ordre du jour sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Il s'agissait d'une modeste contribution, mais ces petits groupes de discussion peuvent souvent aider à constituer des coalitions de pays disposés à agir.

Nous espérons que ces efforts pourront permettre à la Conférence du désarmement de se remettre au travail, et que les groupes de travail de cette année s'appuieront sur les progrès accomplis l'année dernière. Notre priorité doit être que la Conférence puisse se remettre à son travail de négociation.

Bon nombre de ceux qui sont présents dans cette salle aujourd'hui savent que la priorité pour le Royaume-Uni est d'entamer des négociations en vue de la conclusion rapide d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. Il est évident que le processus de désarmement passe obligatoirement par l'arrêt de la production des matières fissiles nécessaires à la fabrication des armes nucléaires. Nous soutenons pleinement les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux, qui étudie les éléments pouvant faire partie d'un futur traité, et nous attendons avec intérêt le rapport qui suivra la réunion finale à la fin du mois. Je voudrais remercier la présidence canadienne pour le travail et les efforts considérables qu'elle a fournis, et remercier les experts eux-mêmes d'avoir partagé leurs vastes connaissances et expériences.

Afin d'atteindre nos objectifs communs en matière de désarmement, nous devons unir nos efforts. Le mécanisme de désarmement des Nations Unies constitue un cadre efficace pour ce faire.

Ici, à la Conférence du désarmement, nous devons faire preuve d'esprit d'initiative. Ensemble, nous devons travailler pour trouver des solutions qui favoriseront l'avènement d'un monde plus sûr. Ensemble, nous devons assumer nos responsabilités.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la baronne Anelay de sa déclaration. Je vais maintenant suspendre la séance pour quelques instants, le temps de raccompagner la baronne Anelay.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais à présent souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre invité d'aujourd'hui, M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des affaires étrangères de Cuba. Je vous remercie, Monsieur le Ministre, d'avoir bien voulu venir vous exprimer devant la Conférence du désarmement, et j'ai maintenant le plaisir et l'honneur de vous donner la parole.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, il y a soixante-dix ans, l'ONU annonçait son intention de préserver les générations futures du fléau de la guerre et des souffrances indicibles que celle-ci entraîne. À cette fin, elle proposait de maintenir la paix et la sécurité internationales et de développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des

peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes. Toutefois, en 2013, les dépenses militaires mondiales se sont élevées à la somme astronomique de 1 750 milliards de dollars, et la survie de l'humanité est constamment menacée par l'existence de plus de 16 000 armes nucléaires. Les ressources disproportionnées consacrées aux armements devraient être utilisées pour promouvoir la paix et le développement socioéconomique et offrir une vie digne à tous les êtres humains. Les questions relatives au désarmement, qui sont examinées par cette noble instance, revêtent une grande importance et méritent toute notre attention. La première Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires a été célébrée le 26 septembre de l'année dernière. Cuba salue le large soutien international en faveur de cette initiative et rappelle les paroles prononcées par le chef historique de la révolution cubaine, Fidel Castro Ruz, lorsqu'il a déclaré, je cite : « Dans une guerre nucléaire, le dommage collatéral serait l'existence même de l'humanité ; tous les gouvernements du monde doivent respecter le droit à la vie de chaque nation. » Les peuples doivent exiger de tous les dirigeants politiques le respect de leur droit de vivre. Personne ne peut se permettre de rester indifférent, et nous avons déjà perdu trop de temps à exiger que ce droit soit respecté. Demain, il sera trop tard. C'est maintenant que le monde doit s'engager sur la voie de la paix. Le désarmement nucléaire ne peut pas rester un objectif dont la réalisation est constamment reportée. Nous condamnons le rôle que jouent les armes nucléaires dans les doctrines politiques et les stratégies de sécurité, et la menace de leur utilisation. Nous demandons aussi que le droit inaliénable d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques soit respecté. À la première session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, tenue en 1978, les États Membres ont donné pour mandat à la Conférence du désarmement de négocier des traités multilatéraux dans ce domaine. Toutefois, la Conférence du désarmement n'est pas parvenue à s'acquitter de son mandat dans le domaine du désarmement nucléaire. En outre, elle n'a pas respecté les dispositions de l'article VI du TNP, qui établit clairement l'obligation de négocier le désarmement nucléaire de bonne foi. Des mesures concrètes doivent être prises pour atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires auquel nous aspirons. Le Mouvement des pays non alignés a présenté une proposition, qui a été par la suite adoptée par l'Assemblée générale, demandant que des négociations commencent au plus tôt, dans le cadre de la Conférence, en vue de l'adoption rapide d'une convention globale relative aux armes nucléaires interdisant la détention, la mise au point, la fabrication, l'acquisition, la mise à l'essai, l'accumulation, le transfert et l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes et prévoyant leur destruction. La Conférence doit adopter d'urgence un programme de travail équilibré et complet qui prenne en compte les priorités effectives dans le domaine du désarmement. Il est important que cette instance ne cède pas au manque de volonté politique d'un petit nombre de pays. Si elle s'acquittait de son mandat, la Conférence pourrait largement contribuer à modifier le statu quo et à libérer le mécanisme de désarmement de son état actuel de paralysie, qui ne profite qu'aux puissants. Elle est disposée à négocier simultanément sur plusieurs questions, notamment sur un traité visant à interdire et éliminer les armes nucléaires, un traité interdisant une course aux armements dans l'espace, un traité instituant des garanties de sécurité effectives au bénéfice des États qui, comme Cuba, ne possèdent pas d'armes nucléaires, et un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires et visant à venir à bout des stocks d'armes existants. Tous les membres de la Conférence doivent être résolus à contribuer au succès de la conférence internationale de haut niveau sur le désarmement nucléaire, qui doit se tenir en 2018 au plus tard.

Au deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, qui a eu lieu à La Havane en janvier 2014, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est officiellement proclamée zone de paix, marquant ainsi un tournant historique. Par la proclamation qu'ils ont signée, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes ont souligné leur ferme volonté de faire de la promotion du désarmement nucléaire une priorité. La Conférence du désarmement a l'importante responsabilité d'agir pour répondre aux attentes légitimes de la communauté internationale et de contribuer de manière décisive à la paix et à la sécurité du monde ainsi qu'à la survie de l'espèce humaine, qui est menacée par les énormes arsenaux nucléaires et les changements climatiques. Un nouvel ordre mondial fondé sur la paix, la solidarité humaine et la justice sociale est essentiel.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre Rodríguez Parrilla de sa déclaration. Je vais maintenant suspendre la séance, le temps de le raccompagner.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais à présent souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre invité d'aujourd'hui, M. Takashi Uto, Vice-Ministre parlementaire des affaires étrangères du Japon. Je vous remercie, Monsieur le Vice-Ministre, d'avoir bien voulu venir vous exprimer devant la Conférence du désarmement. J'ai le plaisir et l'honneur d'inviter M. Uto à prendre la parole.

M. Uto (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter l'Ambassadeur Vaanchig Purevdorj d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Je voudrais également exprimer ma gratitude au Secrétaire général par intérim, M. Michael Møller, et à son équipe pour leur appui constant aux travaux de la Conférence. Le désarmement est l'un des piliers de la politique étrangère du Japon, et c'est donc un grand honneur pour moi que d'avoir l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

L'année 2015 marque le soixante-dixième anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. En cette année historique, il est essentiel que la communauté internationale réalise des progrès tangibles dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Les survivants de la bombe atomique vieillissent, et pour bon nombre d'entre eux cette année est peut-être la dernière où ils pourraient être témoins de ces progrès. Je constate que divers efforts imaginatifs ont été présentés à la Conférence du désarmement afin de débloquer les négociations. À cet égard, nous sommes encouragés par les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux, qui ont permis aux experts d'engager des discussions de fond sur les divers aspects du futur traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, donnant ainsi des repères qui peuvent aider à orienter les futures négociations sur un tel traité.

Le Japon exhorte les représentants des États membres de la Conférence à tirer parti de ces faits nouveaux et à accepter d'engager sans tarder la négociation d'un traité sur le désarmement afin de permettre à la Conférence de s'acquitter de son mandat. Pour atteindre ces résultats, je voudrais souligner qu'il importe avant tout de renforcer la volonté politique et la participation de tous les pays.

Au-delà de la Conférence du désarmement, 2015 est une année importante étant donné que la Conférence d'examen du TNP se tiendra au printemps. Le TNP est la pierre angulaire du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires, et le maintien et le renforcement de ce régime sont ce qu'il y a de plus important dans le domaine pour la communauté internationale.

Je tiens à souligner qu'à la prochaine Conférence d'examen du TNP de 2015 il faudra non seulement examiner la mise en œuvre des documents finals antérieurs, mais également se mettre d'accord sur un document final concret pour le prochain processus d'examen du TNP, qui devra porter sur les trois piliers du TNP, à savoir le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Le Japon convient que la communauté internationale est confrontée à des risques nucléaires de plus en plus diversifiés en ce qui concerne la sécurité nationale, régionale et internationale. À cet égard, je voudrais exprimer ma profonde préoccupation face aux lancements de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord hier, le 2 mars, qui constituent une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

Compte tenu de ces situations en matière de sécurité, nous pensons qu'il est important d'adopter des mesures réalistes et concrètes pour faire progresser le désarmement nucléaire et parvenir enfin à un monde exempt d'armes nucléaires. Comme je l'ai déjà indiqué, la volonté politique est essentielle pour réaliser des progrès réguliers en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

À cet égard, je voudrais mentionner les activités de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement, composée d'un groupe de pays, dont le Japon, représentant différentes régions du monde, qui privilégient l'action et partagent une volonté politique.

En effet, les États participants se sont engagés, au niveau ministériel, à poursuivre les activités de l'Initiative. Le groupe apporte sa contribution à la question du désarmement et de la non-prolifération nucléaires, et il a participé activement au processus d'examen du TNP de 2015 en soumettant un total de 17 documents de travail, dont la proposition d'un formulaire unique de notification aux fins d'amélioration de la transparence. Nous regroupons actuellement les documents de travail que nous soumettrons à la Conférence d'examen du TNP afin que les propositions concrètes et pratiques de l'Initiative puissent servir de base de discussion à la prochaine Conférence d'examen.

De surcroît, le Japon a contribué à encourager les utilisations pacifiques de la technologie nucléaire. S'il est nécessaire que nous poursuivions ces efforts afin que les États parties au TNP puissent tirer encore plus profit du régime du TNP, nous devons aussi mettre en avant l'importance des trois composantes que sont la sûreté, la sécurité et les garanties dans l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire. Le Japon continuera de contribuer activement à la promotion des utilisations pacifiques de la technologie nucléaire en encourageant la coopération technique et en renforçant les trois composantes.

Afin d'étayer le régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires et le régime du TNP, il est nécessaire de mettre au point un nouveau cadre juridique sans tarder. J'aimerais insister sur notre attachement au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le mois dernier, le Japon et le Kazakhstan ont été désignés Coprésidents de la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. En plus de présider la prochaine Conférence en septembre, nous jouerons le rôle de coordinateurs pendant les deux prochaines années. Nous prévoyons d'accueillir une réunion du Groupe d'éminentes personnalités pour la promotion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en août, à Hiroshima.

Outre l'importance de la reconnaissance des différents risques que comportent les armes nucléaires, le Japon – seul pays à avoir subi un bombardement atomiques au cours d'une guerre – a attaché de l'importance aux discussions sur les incidences humanitaires des armes nucléaires, question à laquelle on a prêté une attention accrue au cours des dernières années.

Le Japon pense qu'il est investi d'une mission spéciale, celle de faire connaître, par-delà les frontières nationales et les générations, la réalité des ravages qu'ont connus Hiroshima et Nagasaki. Nous avons entrepris différentes démarches au fil des ans à cet égard, et notamment soutenu les activités de survivants de la bombe atomique au niveau international et la traduction de leurs témoignages en plusieurs langues.

Les incidences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires sous-tendent toute l'action menée en faveur du désarmement nucléaire et de la non-prolifération. J'espère que les débats sur ces points seront universels et ouverts à tous.

En août 2015, alors que nous commémorerons les soixante-dix ans des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, le Japon prévoit d'accueillir la prochaine Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement à Hiroshima. En outre, une Conférence Pugwash aura lieu à Nagasaki, en novembre. Je souhaite transmettre, lors de ces réunions, l'expérience de ceux qui vivent dans une zone qui a été exposée à des rayonnements, alors même que nous appelons de nos vœux l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

J'espère aussi que, en cette année phare, nous renforcerons tous la volonté politique nécessaire pour que la Conférence du désarmement redevienne une instance de négociation et que la Conférence d'examen du TNP soit couronnée de succès. Je suis convaincu que ces efforts constants sont autant d'étapes importantes sur la voie de l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Ministre Uto de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je vais maintenant suspendre la séance, le temps de raccompagner le Vice-Ministre.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous sommes arrivés au bout de la liste des dignitaires de haut niveau qui devaient s'exprimer ce matin lors de la Conférence. Je vous propose de profiter du temps qui nous reste pour entendre les délégations qui souhaiteraient prendre la parole.

Je donne la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je ne souhaite pas retenir mes collègues toute la journée, mais la délégation russe se doit d'utiliser son droit de réponse pour formuler des observations sur certains des points soulevés par le Ministre allemand des affaires étrangères au sujet des garanties de sécurité négatives.

Les garanties de sécurité négatives, sous la forme dans laquelle elles sont envisagées dans les débats à la Conférence du désarmement, prévoient que les États dotés d'armes nucléaires, y compris la Russie, n'utiliseront pas d'armes nucléaires et ne menaceront pas d'en utiliser contre des États non dotés d'armes nucléaires. La Russie n'a pas menacé d'utiliser des armes nucléaires contre un autre État et, cela va sans dire, n'en a jamais utilisé. Par conséquent, à cet égard, les obligations faites à la Russie de respecter ses engagements au titre du Mémorandum de Budapest ont été pleinement honorées. Je le répète : la question des garanties de sécurité négatives ne porte sur rien d'autre. Il s'ensuit que les affirmations de M. Steinmeier sont totalement infondées.

En ce qui concerne d'autres questions ayant trait au Mémorandum de Budapest, un sujet qui est souvent débattu dans cette enceinte – et dont il a été fait mention dans la déclaration du Ministre allemand des affaires étrangères – est celui du respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. À cet égard, il convient de noter que la Russie a respecté cette intégrité territoriale pendant de nombreuses années. Néanmoins, le Mémorandum de Budapest ne fait pas obligation de reconnaître le résultat d'insurrections anticonstitutionnelles et antigouvernementales. Cette obligation ne figure pas dans le document, pas plus que celle de reconnaître les conséquences d'une insurrection qui mènerait à la séparation d'une quelconque partie de l'Ukraine. En outre, le Mémorandum de Budapest ne prévoit aucune obligation de restaurer l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Pour ce qui est de l'annexion de la Crimée, des incohérences manifestes sont relevées. Laissez-moi vous rappeler que l'Ukraine a perdu la Crimée à la suite d'une insurrection anticonstitutionnelle et antigouvernementale et des événements qui en sont découlés, dans lesquels la Fédération de Russie n'a joué aucun rôle. En revanche, l'Allemagne y a pris part : M. Steinmeier était l'un des trois ministres des États membres de l'Union européenne à signer le 21 février l'accord qui aurait dû garantir un transfert du pouvoir à Kiev dans le cadre de la Constitution. Partant, nous ne pensons pas qu'il soit judicieux ici de remettre en cause le respect, par certaines parties, de certaines obligations. En outre, la Crimée a rejoint la Fédération de Russie après que la population de cette région a librement exprimé sa volonté, avec plus de 90 % des votes en faveur de cette démarche. Je vous mets au défi de me citer des exemples similaires de référendums menés dans d'autres pays démocratiques développés. Et si quiconque avance que plus de deux millions de personnes peuvent être contraintes, sous la menace d'une arme, d'aller voter, je douterai fort d'une telle affirmation.

Enfin, en ce qui concerne certaines mesures mises en œuvre par la Russie dans l'est de l'Ukraine, si elles visent à ce que la Russie apporte une aide humanitaire à la population civile de l'Ukraine, qui souffre et meurt littéralement de faim, je ne vois pas en quoi elles peuvent être critiquées. La Russie a envoyé 16 ou 17 convois humanitaires dans l'est de l'Ukraine, qui ont directement garanti la survie des personnes qui n'avaient pas été tuées dans des explosions, des bombardements, etc. En outre, la Russie a récemment appliqué une autre mesure et a ouvert une ligne d'approvisionnement directe en gaz naturel jusqu'à Donetsk et Luhansk. J'aimerais souligner que cela a été fait après que les autorités à Kiev – ou, disons, l'actuel Gouvernement ukrainien reconnu – a coupé l'approvisionnement en gaz au Donbass alors que la température – même si l'Ukraine est située au sud de la Russie – y est toujours assez basse et que les habitants auraient tout simplement pu mourir de froid.

Je devais prendre la parole pour traiter une fois encore plusieurs points qui devaient être éclaircis pour les responsables présents à la Conférence qui soit n'étaient pas au

courant de la situation soit – s'il s'agit de nouveaux arrivants – n'avaient pas assisté à nos précédents débats. Personnellement, je ne choiserais pas d'entamer une telle discussion, car je ne pense pas que tous les points qui ont été soulevés dans la déclaration de M. Steinmeier aient directement trait aux travaux de la Conférence. Toutefois, j'aimerais dire que vous pouvez considérer mes observations comme une réponse possible à toute déclaration de même ordre qui sera faite à l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Veuillez m'excuser de prendre la parole, Monsieur le Président, mais j'aimerais exercer mon droit de réponse au vu des observations formulées plus tôt ce jour par le Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à mettre un terme immédiatement à toutes les menaces, à réduire les tensions et à prendre toutes les mesures nécessaires tendant à la dénucléarisation requise pour reprendre des négociations crédibles. Permettez-moi d'être clair : nous n'accepterons pas que la Corée du Nord soit un État doté d'armes nucléaires et nous ferons le nécessaire pour nous défendre et défendre nos alliés. Nous continuons d'appeler instamment la Corée du Nord à s'abstenir de tous agissements qui constituent une menace à la paix et à la sécurité dans la région et à s'acquitter de ses obligations et de ses engagements internationaux. Enfin, n'oublions pas que plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU exigent de la Corée du Nord qu'elle abandonne toutes armes nucléaires et tous programmes nucléaires existants de façon complète, vérifiable et irréversible, et cesse immédiatement toutes les activités qui y sont liées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je la donne à la Représentante du Canada.

M^{me} Anderson (Canada) (*parle en anglais*) : Le Canada trouve regrettable que la Corée du Nord ait choisi de venir dans cette enceinte consacrée au désarmement pour parler de ses efforts visant à mettre au point des armes nucléaires, en violation délibérée de ses obligations internationales, y compris celles contractées au titre du TNP.

Nous appelons la Corée du Nord à cesser les menaces provocantes qu'elle fait peser sur la paix et la sécurité internationales, notamment les constants programmes nucléaires et essais de missiles balistiques, et à respecter à nouveau pleinement ses obligations, notamment celles inscrites dans les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante du Canada de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je la donne au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Jo Chol Su (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : J'ai demandé la parole, Monsieur le Président, pour revenir brièvement sur la réponse de certaines délégations en ce qui concerne la déclaration de mon Ministre des affaires étrangères ce matin et aussi exercer un droit de réponse aux déclarations prononcées par le Vice-Ministre de la délégation japonaise.

Comme l'a déjà indiqué le Ministre dans sa déclaration ce matin, les exercices militaires conjoints ont pris cette année un tour plus provocant que jamais. La République populaire démocratique de Corée a présenté des propositions flexibles pour créer un environnement pacifique sur la péninsule coréenne cette année et s'est sincèrement employée à ce qu'elles aboutissent. Elle a précisé que, si les États-Unis arrêtaient pour le moment de se joindre aux exercices militaires conjoints en Corée du Sud et alentour, nous sommes tout disposés à répondre par un moratoire sur un essai nucléaire qui préoccupe beaucoup les États-Unis, et elle a fait savoir que nous sommes toujours prêts à nous asseoir avec les États-Unis à la table des négociations.

Pourtant, dès le début de l'année, les États-Unis ont de nouveau engagé, conjointement avec la Corée du Sud, des manœuvres de guerre offensives contre la

République populaire démocratique de Corée, compromettant ainsi ouvertement les propositions et efforts sincères de la République populaire démocratique de Corée. Cette situation a mis en lumière les véritables responsables du regain de tension et de la mise en péril de la paix dans la péninsule coréenne.

L'accroissement de la menace nucléaire de l'extérieur ne fera que pousser la République populaire démocratique de Corée à renforcer sa dissuasion nucléaire pour y faire face et, ce faisant, ne se sentira liée par aucune obligation.

En ce qui concerne notre position sur le TNP, que nous avons déjà précisée à plusieurs occasions, et que je ne tiens pas ici à répéter, nous aimerions conseiller aux intervenants de s'efforcer de se pencher de près sur la cause première et la principale raison qui ont poussé la République populaire démocratique de Corée à se retirer du TNP, qui l'ont incitée à décider de se retirer du TNP.

Pour ce qui est de la question soulevée par la délégation japonaise, à savoir le lancement de missiles auquel procède actuellement la République populaire démocratique de Corée, il s'agit d'un exercice de notre droit à la légitime défense. Si ces lancements sont remis en question, comment qualifier les exercices militaires conjoints qui ont lieu chaque année en Corée du Sud, en nombre toujours croissant ? Il faudrait apporter une réponse claire à cette question. Si le Japon se préoccupe réellement de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne, il devrait étudier clairement et de près la raison première de ces lancements, d'un point de vue juste et objectif et s'acquitter véritablement de son obligation, conformément à l'accord de Stockholm.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Veuillez m'excuser de prendre à nouveau la parole, Monsieur le Président. Je voulais juste préciser les choses et répondre aux remarques qui viennent d'être faites à l'instant par le Représentant de la République populaire démocratique de Corée. Les exercices militaires annuels conjoints que nous menons avec la République de Corée sont transparents, à visée défensive et ont lieu périodiquement et ouvertement depuis une quarantaine d'années. Ils sont prévus des mois à l'avance et font intervenir des participants venant de 10 États fournisseurs de contingent, Membres de l'ONU. Ils sont menés dans l'esprit du Traité de défense mutuelle entre les États-Unis d'Amérique et la République de Corée du 1^{er} octobre 1953 et sont surveillés de près par la Commission neutre de contrôle pour garantir le plein respect de l'armistice. Les exercices militaires annuels conjoints que nous menons avec la République de Corée sont transparents et à visée défensive, comme je l'ai dit, et ont lieu depuis quarante ans et ne constituent aucunement une menace.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des États-Unis de sa déclaration. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. Sano (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Japon aimerait exercer son droit de réponse à la remarque du Représentant de la République populaire démocratique de Corée au sujet de la question du lancement de missiles.

Il convient de rappeler à la communauté internationale que c'est la République populaire démocratique de Corée qui continue de mettre au point ses programmes nucléaires et ses programmes de missiles en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et de la déclaration conjointe adoptée lors des pourparlers à six en septembre 2005. Il est impératif que la République populaire démocratique de Corée prenne des mesures concrètes en vue de la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible, et qu'elle se remette en conformité avec l'Accord de garantie conclu avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et avec le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Japon engage vivement la République populaire démocratique de Corée à prendre ces mesures concrètes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Japon de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Allemagne.

M. Böhm (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je ferai juste quelques remarques sur les observations formulées à propos de la déclaration faite par mon Ministre. Je constate avec intérêt que ses observations sur la situation dans l'est de l'Ukraine ont fait l'objet d'une attention considérable. J'aimerais revenir sur le texte et sur ce qu'il a véritablement dit dans ce contexte.

Il a parlé du Mémorandum de Budapest et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Il n'a fait aucune allusion à une menace nucléaire dans ce contexte, ni à une quelconque question ayant trait au gaz naturel ou à des camions transportant des chargements humanitaires à destination de l'Ukraine. Il appelait juste, et je dis ceci avec satisfaction, il appelait juste son collègue russe à être conscient du multilatéralisme et de la tâche qui nous incombe d'agir de manière responsable dans le contexte de problèmes de sécurité. Qu'il y ait eu et qu'il y ait encore un problème de sécurité, et que l'accord de Budapest n'ait pas été respecté était plutôt évident dans ce contexte. Pour ce qui est de la déclaration à propos des garanties de sécurité – il n'a pas parlé de garanties de sécurité nucléaires – les garanties telles qu'elles sont énoncées dans le Mémorandum de Budapest doivent être observées et respectées. C'est aussi simple que cela. Je vois également, là aussi avec satisfaction, que ce sujet ne nous permettra pas, comme l'a dit Monsieur Steinmeier, de revenir en arrière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Allemagne de sa déclaration. Je donne la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Chers collègues, je vous présente à tous mes excuses, mais nous arrivons à une situation très intéressante. Je respecte l'opinion de mon collègue allemand et suis sûr qu'il connaît mieux que moi les intentions de son ministre, c'est pourquoi j'ai écouté son interprétation des propos de M. Steinmeier. J'ai aussi constaté que nombre de mes collègues avaient simplement assimilé les paroles de notre collègue allemand à ce qui était écrit de fait. Et qu'était-il écrit de fait ? En ce qui concerne les assurances de sécurité négatives, vous trouverez la phrase suivante : « Les assurances de sécurité constituent une tâche essentielle de cette Conférence, et elles doivent être protégées ». Il s'agit d'une citation littérale. Comment pouvons-nous faire face à ce type d'attitude dolosive envers autrui ? Disons les choses comme elles sont. Avons-nous été appelés à respecter les obligations contractées au titre du Mémorandum de Budapest ? Nous l'avons été. L'obligation principale énoncée dans le Mémorandum de Budapest consiste à ne pas utiliser d'armes nucléaires et à s'abstenir de menacer de les utiliser. Si nous voulons débattre sérieusement, adhérons à certains paramètres. Ensuite, M. Steinmeier a-t-il parlé de certaines « activités [que mène la Russie] dans l'est de l'Ukraine » dans sa déclaration ? Il l'a fait. Je n'invente rien. Mes observations reposent sur le texte officiel d'une déclaration d'un représentant allemand de très haut rang, dont chaque mot devrait être affûté et dûment pris en considération.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je la donne au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Jo Chol Su (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Veuillez m'excuser, Monsieur le Président, de demander à nouveau la parole. Je souhaite juste répondre rapidement aux remarques de l'Ambassadeur des États-Unis.

Outre ce que je viens de mentionner au sujet des exercices militaires, le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a déjà demandé pour quelle raison, si les États-Unis et leurs alliés souhaitent vraiment mener des exercices militaires, ils n'essaient pas de les organiser ailleurs, au lieu de les mener à proximité de la péninsule coréenne, où la situation est tendue ?

La situation dans la péninsule coréenne atteste que les tensions s'aggravent et que la paix est malmenée jour après jour. Les agissements des États-Unis tendant délibérément à aviver les tensions dans la péninsule coréenne, malgré les efforts déployés patiemment par la République populaire démocratique de Corée pour promouvoir la paix, visent à empêcher la République populaire démocratique de Corée d'atteindre sa priorité économique. Ces

agissements visent aussi à justifier l'utilisation des forces armées pour avoir le dessus sur le plan militaire dans la région Asie-Pacifique.

C'est précisément pour cette raison que les États-Unis ont eu recours à des provocations militaires tout en ostracisant systématiquement la République populaire démocratique de Corée parce qu'elle garantit la paix et la stabilité dans la péninsule par le dialogue et les négociations sans conditions préalables. La patience a des limites. La République populaire démocratique de Corée assure la paix mais jamais ne la quémande, et elle est disposée aussi bien au dialogue qu'à la confrontation.

Pour ce qui est de la question du retrait de la République populaire démocratique de Corée du TNP, j'aimerais avoir une nouvelle fois l'occasion de préciser notre position, peut-être après cette séance plénière.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Nos travaux de ce matin sont donc terminés. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu cet après-midi à 15 h 30, et nous entendrons les interventions de dignitaires de la Géorgie, du Myanmar et du Mexique.

La séance est levée à 13 h 10.